



Association DYSLEXIE suisse romande

Invitation le samedi 09.10.2010 UNIL Lausanne

Madame,
Monsieur,

Dans le but de vous informer et de vous permettre de réaliser un article dans votre journal, si le sujet vous intéresse,

le 10.10.2010 marquera un peu partout en Europe la journée des dys
(par dys, on entend la journée de toutes les personnes dyslexiques, dyscalculiques, dysphasiques, dysorthographiques, dyspraxiques, ...)

L'association, animée uniquement par des bénévoles, espère ainsi vous sensibiliser au difficile problème des *dys* dans leur quotidien et souhaite votre présence pour appuyer notre manifestation le

samedi 09.10.2010 à UNIL
Lausanne

Par le biais d'un article mis en évidence dans vos colonnes, nous espérons faire mieux connaître notre association qui milite pour le bien des enfants en souffrance à l'école. Par votre aide et votre publicité, nous formons le vœu que toutes les familles touchées de près ou de loin par cette différence aient cette information pour qu'elles découvrent nos ateliers et conférences.

L'Association aDsr – association dyslexie suisse romande – a des antennes dans tous les cantons romands et soutient les parents et les élèves dans leur difficile parcours scolaire quotidien. Entre autres, elle établit des contacts avec les départements cantonaux de l'instruction publique, elle œuvre à l'obtention de textes de lois officiels pour une meilleure reconnaissance de ce handicap, elle organise des conférences et des rencontres de parents.

Merci de répondre favorablement à notre invitation, nous attendons avec plaisir votre réponse et restons naturellement à votre disposition pour tout complément d'information.

Avec nos meilleures salutations.

Le Comité aDsr

Dyslexie

Partenariat entre école-parents, dyslexiques, thérapeutes spécialisés.

Lieu

Université de Lausanne
Bâtiment Anthropole
CH – 1015 Lausanne

Date

Samedi 9 octobre de 8h30 à 17h00

Toutes les infos sur www.adsr2010.ch

Madame, Monsieur,

L'année 2010 est l'année des dys.

Le dix du dix deux- mille dix sera jour de fête pour les dyslexiques, dysorthographiques, dysgraphiques, dyscalculiques et autres dys...

En Suisse romande, l'aDsr organise une journée dyslexie **samedi 9.10.2010** (le 10.10.2010 étant un dimanche !).

Nous avons choisi comme thème : « le partenariat entre dyslexiques, parents, enseignants, logopédistes, thérapeutes, politiciens...et journalistes ».

Lors de cette journée, les participants pourront prendre connaissance des expériences concrètes de partenariat menées en Suisse et en France. Nos ateliers offriront l'occasion de découvrir une palette de boîtes à outils destinée aux dys.

10 % de la population est dyslexique ! Ce handicap est encore méconnu et les personnes touchées souffrent de non-compréhension et d'estime de soi.

Pour que cette journée soit réussie, nous comptons sur votre partenariat médiatique pour nos dyslexiques.

Que la fête soit réussie, tel est mon vœu 2010 !

Meilleures salutations.

Eliane Caillet

Présidente aDsr

Communiqué de presse

Le 10.10.2010 marquera un peu partout en Europe la journée des Dys (tous les enfants et les adultes dyslexiques, dyscalculiques, dysphasiques, dysorthographiques, dyspraxiques, ...).

A cette occasion l'aDsr (association Dyslexie Suisse romande) organise le

09.10.2010 à l'UNIL à Lausanne

une journée de conférences et d'ateliers

afin de sensibiliser les autorités politiques, les professionnels et les parents aux difficultés quotidiennes des dys et à la nécessité de travailler en partenariat.

Interviendront durant cette journée le **Dr. Catherine Billard** (neuro-pédiatre, Kremlin Bicêtre, Paris), **Charles Beer** (Chef du département instruction publique Genève et représentant de la CIIP), **Dr. Virgile Woringer** (pédiatre FMH, médecin scolaire, Lausanne), **Thierry Deonna** (prof. Honoraire, CHUV).

Différents ateliers seront également présentés dans l'après-midi.

Le site **www.adsr2010.ch** vous donnera des informations plus détaillées.

Dossier de présentation destiné à la presse

L'aDsr (Association Dyslexie Suisse Romande) a été créée en 1996 par un groupe de parents d'enfants dyslexiques qui ont décidé d'unir leurs efforts pour que les difficultés de leurs enfants soient prises en compte, que leur « différence » soit reconnue et que leur parcours scolaire soit moins douloureux.

Qu'est-ce que la dyslexie ?

Pendant longtemps, les dyslexiques ont été considérés comme des attardés mentaux ou des fainéants. Il est établi aujourd'hui que les difficultés rencontrées ne sont pas dues à de la mauvaise volonté ou à une déficience intellectuelle mais à un ensemble de fonctions qui opèrent différemment dans la reconnaissance visuelle, auditive, spatiale et temporelle du langage écrit.

Actuellement, les spécialistes s'accordent à parler des dyslexies et non de la dyslexie au vu des nombreux critères de diagnostic.

Les dyslexies sont classées parmi les difficultés d'apprentissage. Ces difficultés sont souvent indépendantes de l'âge et d'autres aptitudes intellectuelles et scolaires.

Ce handicap se décrit le plus précisément comme une combinaison d'aptitudes et de difficultés qui touchent le processus d'apprentissage dans un ou plusieurs des domaines suivants : la lecture, l'épellation, l'orthographe, l'écriture et parfois le langage des mathématiques et le calcul. Les faiblesses qui s'y rattachent concernent la vitesse de traitement, la mémoire à court terme, le classement, la perception auditive et/ou visuelle, l'expression orale et les habiletés motrices.

Certains dyslexiques ont une créativité hors du commun. D'autres ont d'excellentes aptitudes orales. Même si certains n'ont pas de talents exceptionnels, tous les dyslexiques ont des points forts.

Les dyslexies se manifestent en dépit d'une intelligence normale voir supérieure à la moyenne et d'une éducation traditionnelle. Elles sont sans relation avec le niveau social et culturel. Ce trouble affecte 10% de la population. Il semblerait que l'on dénombre autant de garçons que de filles, mais que les filles gèrent mieux le problème.

On estime que l'on peut poser un diagnostic quand l'enfant commence à fréquenter un milieu scolaire ordinaire, que tout est organisé pour le mettre dans de bonnes conditions et que malgré cela, il n'arrive ni à apprendre à

écrire, ni à apprendre à lire et cela, de façon durable alors qu'il a un quotient intellectuel tout à fait normal.

-2-

Les dyslexies ne sont pas un simple retard d'apprentissage. Elles ne sont pas engendrées par des troubles de la vue ou de l'ouïe. Elles ne peuvent pas être imputées à des méthodes d'enseignement, ni à des troubles affectifs, ou psychiatriques (blocages des apprentissages). Il n'a jamais été établi de lien entre les gauchers et les dyslexiques. De nombreux dyslexiques sont droitiers ou ambidextres.

L'Association canadienne définit la dyslexie comme suit : **« la dyslexie s'explique par une organisation cérébrale différente, qui peut entraver la lecture, l'écriture, l'épellation et/ou l'expression orale, et, en dépit d'une intelligence moyenne ou supérieure, d'un enseignement traditionnel de la lecture et de conditions socioculturelles adéquates. Elle se transmet génétiquement et son origine est biologique ».**

Ce handicap a été identifié depuis plus d'un siècle. Il figure dans les classifications internationales des maladies (Organisation Mondiale de la Santé, sous la rubrique F81 intitulée « troubles spécifiques du développement des aptitudes scolaires »).

Aujourd'hui, malheureusement, il arrive encore que l'école reste insensible, voire mal informée, et qu'elle ignore ou refuse de prendre en compte les handicaps de ces enfants.

C'est pourquoi, l'aDsr œuvre intensément pour soutenir efficacement nos enfants. Par le biais de notre association, ils peuvent être mieux intégrés à l'école et peuvent suivre une scolarité adaptée à leurs besoins. Nous pouvons ainsi construire un partenariat afin de définir un certain nombre de choix, de principes et d'outils au profit de l'enfant dyslexique.

Travailler en collaboration, c'est notamment construire des instruments pédagogiques et thérapeutiques en lien avec le quotidien des professionnels et celui des parents en vue de favoriser l'acquisition du savoir, le maintien de l'estime de soi, la réussite scolaire et le développement de capacités différentes mais bien réelles chez l'enfant. C'est donc par l'alliance des compétences de chacun et du sens donné à la différence que cet accompagnement devient créateur et novateur.

Chaque antenne suisse romande (VD-GE-NE-VS-JU-FR) s'est réunie pour organiser **le samedi 09.10.2010 à Lausanne** (l'année des « dys ») une journée de conférences et d'ateliers pour faire prendre connaissance des expériences concrètes de partenariat, menées en Suisse et en France, ainsi

que des questions qu'elles suscitent. Nos ateliers offriront l'occasion de découvrir une palette de boîtes à outils destinée aux dyslexiques.

-3-

Nous avons absolument besoin que vous soyez le reflet de cette journée et de nos actions menées, ceci pour le bien de nos enfants qui souffrent à l'école.

Par cette lettre, nous aimerions pouvoir compter sur votre appui pour faire passer ce communiqué important. Chaque personne, concernée de près ou de loin par cette problématique, doit connaître l'organisation de cette journée afin de faire évoluer notre cause.

Nous nous tenons naturellement à votre entière disposition pour tout complément d'informations et vous remercions d'ores et déjà de l'intérêt que vous porterez à cette invitation.

Avec nos meilleures salutations.

Le Comité aDsr

aDsr Association DYSLEXIE Suisse Romande,
www.adsr.ch et www.adsr2010.ch

Présidente romande	CAILLET Eliane, institutrice, Neuchâtel e-mail famillecaillet@bluewin.ch ☎ 032/725.38.92
Présidente fribourgeoise	ANSIAS Jacqueline, maîtresse professionnelle ☎ 026/915.20.93 e-mail ansiasj@hotmail.com
Présidente genevoise	MOKHTAR-BRANDT Gihane, 20, Chambésy e-mail gihane9@gmail.com ☎ 022/758.30.08
Président valaisan	ALTHAUS Maurice, Les Chamois, 1985 La Sage ☎ 027/283.40.05
Présidente vaudoise	BAUWENS Rita, Pré de Rives 35, 1545 Chevroux e-mail e.bauwens@bluewin.ch ☎ 026/667.19.75
Présidente neuchâteloise	CAILLET Eliane, Gratte-Semelle 9, 2000 Neuchâtel e-mail famillecaillet@bluewin.ch ☎ 032/725.38.92
Ophtalmologue	TRITTEN Jean-Jacques, actif dans le dépistage et le

traitement des déficits posturo logiques, Neuchâtel
☎ 079/64 77 336

Médecin / Pédiatre

WORINGER Virgile, pédiatre, médecin scolaire,
expert AI jusqu'en 2008 pour les troubles du langage,
Lausanne ☎ 079/64 48 40 78

Dr. Catherine Billard

Responsable du centre de références sur les troubles des apprentissages du Kremlin Bicêtre (assistance publique à Paris). Médecin des Hôpitaux, Neurologue, Pédiatre et Neuropsychologue.

Activités

Clinique d'enseignement et de recherche à la lutte contre les Troubles Spécifiques et Sévères des Apprentissages de l'Enfant et à l'épilepsie.

Direction du centre de références hospitalo-universitaire (4 médecins, 4 psychologues, 8 orthophonistes, 2 ergothérapeutes, 1 psychomotricienne, 2 éducateurs, école avec 5 enseignants spécialisés).

Activité de diagnostic, d'évaluations et de prises en charge de ces déficits (création d'un outil de dépistage, validé et reconnu par l'ANAES, la BREV).

Création d'un réseau ville-hôpital-école avec les représentants de l'Education nationale (Service de Promotion pour la Santé des Elèves, IUFM) et avec les professionnels libéraux, au sein d'un réseau, assurant les soins (Médecins des enfants, Orthophonistes, Centre Médico-Psychologiques...).

Titres

Ancien interne, chef de clinique des Hôpitaux de Paris, titulaire d'un DEA de neurosciences et d'une habilitation à diriger les recherches.

Lauréate en 2001 d'un prix de la Fondation de France pour ses travaux sur les liens entre la génétique et la neuropsychologie des déficits cognitifs des enfants porteurs d'une dystrophie musculaire de Duchenne.

Présidente de la Société Française de Neurologie Pédiatrique et du groupe de travail de l'Agence Nationale d'Accréditation et d'Evaluations de la Santé sur recommandations de l'orthophonie dans les troubles spécifiques du langage de l'enfant, 3 à 6 ans.

Participation aux deux grands groupes de travaux ministériels ayant débouché sur le plan d'action en faveur des enfants porteurs d'un trouble spécifique du langage (JC Ringard, F Veber).

Responsable de l'édition de livres

Neuropsychologie de l'enfant : une introduction
2000. Solal éditeurs, Marseille 227 pages

C. Billard, S. Vol, M.O. Livet, J. Motte, L. Vallée, P. Gillet

Direction de l'édition d'un « état des connaissances sur les troubles des apprentissages » (1000 pages, 75 auteurs francophones, Paris 2002) et d'un Cd-Rom de sensibilisation « Anthony, Clémentine, Saïd et les autres, une découverte concrète des troubles spécifiques des apprentissages, 2003.

Participation à l'expertise collective de l'Inserm « Dyslexie, dysorthographe et dyscalculie ».

Dr. Virgile Woringer

Pédiatre FMH, MPH, diplômé en médecine tropicale et démographie, expert AI de 1993 à 2008 pour les graves troubles du langage, médecin scolaire depuis plus de 20 ans à Lausanne,

Dr. Jean-Jacques Tritten

Ophthalmologue ayant son cabinet à La Chaux-de-Fonds, actif depuis plusieurs années dans le dépistage et le traitement des déficits posturologiques (proprioceptifs), aux troubles dyspraxiques et neuro-visuels associés aux troubles spécifiques d'acquisition du langage selon la méthode de Lisbonne. Travaille en réseau avec des orthophonistes, des ergothérapeutes et des logopédistes.

GRe10

Récemment créé de manière spontanée, le GRe10 - Groupe Romand pour enfants « dys » - est constitué : d'enseignantes de classes traditionnelles, spécialisées, de soutien, d'une formatrice d'adultes et d'une logopédiste des cantons de VD, NE et VS.

Engagées et motivées, toutes ou presque ont connu dans leur parcours scolaire des obstacles similaires à ceux que doivent surmonter les enfants « dys » dans leur scolarité.

Suite à la politique d'intégration, les enseignant-e-s titulaires se sentent démuni-e-s et inquiets-ètes. Dans le but de les rassurer et d'alléger l'organisation des leçons, le GRe10 se propose de mettre à leur disposition, et à celle des parents, des « outils » développés dans la modeste pratique du quotidien qui tenteront de faciliter les apprentissages.

Du matériel à voir, des idées à échanger.

Thierry Deonna

Prof. honoraire Thierry Deonna
Unité de Neurologie et de Neuroréhabilitation Pédiatrique
Département Médico-Chirurgical de Pédiatrie
CHUV , Lausanne, Suisse

Charles Beer

Chef du Département de l'instruction publique du Canton de Genève, et représentant de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP).